
MINES ABCOURT INC.

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que l'assemblée générale annuelle des actionnaires (« **l'Assemblée** ») de Mines Abcourt inc. (la « **Société** »), se tiendra à l'Hôtellerie Rive Gauche, 1810 boul. Richelieu, Beloeil, Québec, le 4 décembre 2019, à 9h30 a.m. (heure de Montréal), aux fins suivantes:

1. recevoir les états financiers audités de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2019 ainsi que le rapport des auditeurs indépendants sur ceux-ci;
2. élire les administrateurs de la Société pour l'année suivante;
3. nommer les auditeurs de la Société pour l'année suivante et autoriser le conseil d'administration à fixer leur rémunération; et
4. délibérer sur toute autre affaire dûment présentée à l'Assemblée ou lors de toute reprise de celle-ci.

La circulaire de sollicitation de procurations de la direction ci-jointe (la « **circulaire** ») donne des renseignements supplémentaires sur les questions qui seront examinées à l'Assemblée.

Les états financiers audités de la Société et le rapport des auditeurs indépendants à l'intention des actionnaires pour l'exercice clos le 30 juin 2019, de même que le rapport de gestion s'y rapportant sont disponibles sur le profil de la Société du site web de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs d'actions ordinaires de la Société le 30 octobre 2019 à 5:00 p.m. (heure de Montréal) auront le droit de recevoir le présent avis de convocation et de voter à l'Assemblée, en personne ou par procuration. La circulaire donne de l'information sur la manière dont les actionnaires pourront exercer leur droit de vote.

Les actionnaires qui ne sont pas en mesure d'assister à l'Assemblée peuvent être représentés par procuration et ils sont alors priés de retourner le formulaire de procuration ci-joint, dûment rempli et signé, dans l'enveloppe fournie à cette fin, ou alternativement, de voter par téléphone ou par internet, selon les instructions indiquées au formulaire de procuration joint. Les procurations ne seront valides que si elles parviennent à l'agent des transferts de la Société (Computershare, Proxy Department, 8th Floor, 100 University Avenue, Toronto, Ontario, M5J 2Y1), au plus tard à 17:00 le 2 décembre 2019 (heure de Montréal), ou au moins 48 heures (excluant les samedi, dimanche et les jours fériés à Montréal) avant toute reprise ou ajournement de l'Assemblée.

Signé à Rouyn-Noranda, Québec, le 4 novembre 2019

Par ordre du conseil d'administration

(s) Julie Godard
Secrétaire corporative